

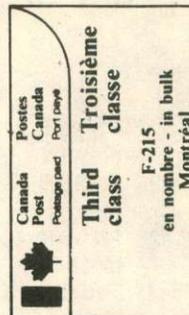
service de l'information (514) 286-2155, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5



nouvelles csn

numéro 89

semaine du 21 au 27 octobre 1980



NOUVEAUX EXÉCUTIFS DANS LES CONSEILS CENTRAUX

SEPT-ÎLES

président : René Courteau
vice-président : Judes Charest
secrétaire : Denis Dubé
trésorier : Arthur Lévesque

CÔTE-NORD

président : Léo Saint-Pierre
secrétaire : Michel Lavoie
trésorier : Paquerette Tremblay
vice-présidents
organisation : André Lebel
éducation : Jean-Louis Lepage
action politique : Daniel Bouchard
information : Gervais Thibault

LANAUDIÈRE

président : Marcel Rivest
secrétaire : Jean-Luc Tessier
trésorier : François Parent

LAURENTIDES

président : Alain Robillard
secrétaire : Astrid Mignault
trésorière : Jocelyne Beaumont
vice-président-e-s
information : Pierre Lavallée
condition féminine : Madeleine Boudrias
action politique : Guy Fuentes
organisation : Jean Paquin
santé-sécurité : Alain Jeanson
éducation : André Riendeau

HULL

président : Pierre Bordeleau
secrétaire : Jean-Pierre Simard
trésorier : Robert Boucher
vice-président-e-s
action politique : Serge Forget
organisation : Luc Fournier
éducation : Marie Lefebvre

LA SYNDICALISTION SE CONTINUE DANS LES HÔTELS *** VERS UN PROGRAMME D'ACTION SYNDICAL SUR LA SANTÉ *** UNE ORGANISA- TION DE CHÔMEURS À SOREL *** GRÈVE À BATISCAN ***

Montréal, le 23 octobre 1980 — **LE SYNDICAT CSN DÉNONCE LA COLLUSION ENTRE LA DIRECTION DU SHERATON/SAINT-LAURENT ET LE LOCAL 31** — Le syndicat des travailleurs et travailleuses du Sheraton *Le Saint-Laurent*, affilié à la CSN, dénonce les gestes d'intimidation de la direction de cet hôtel de l'Île Charron à l'endroit de ses membres depuis que ceux-ci ont décidé de se syndiquer, le 28 septembre dernier. Le syndicat, par la voix de son président, Mario Chabot, a de plus accusé l'union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars, local 31 (FTQ), d'être ouvertement de connivence avec l'employeur dans sa tentative d'écraser le syndicat CSN en place. Ce dernier a déjà vu deux de ses officiers être congédiés, deux jours après la fondation du syndicat. Une semaine après que celui-ci eut déposé sa requête en accréditation auprès du ministère du Travail, le 6 octobre, un dénommé Gilles Mosienko a été embauché par l'hôtel et a commencé, dès son arrivée, à faire du maraudage en faveur de l'union internationale, local 31. Or, souligne le syndicat, jamais cette union n'avait auparavant manifesté d'intérêt à syndiquer les 120 employés de cet hôtel. De plus, depuis que le local 31 a été invité par le patron à syndiquer les employé-e-s de l'hôtel, les menaces et l'intimidation pleuvent. Ce ne sont pas les témoignages qui manquent à ce sujet. On parle ouvertement de « taper la gueule », de « casser des jambes et de briser des autos ». Pour sa part, le vice-président Pierre Mercille, de la CSN, a déclaré que ce genre de problèmes que vivent les employés du Sheraton Saint-Laurent ne leur est pas exclusif et que cette situation est due aux nombreuses faiblesses du code du travail en ce qui regarde les divers aspects du droit d'association. Et ces faiblesses, a-t-il dit, le patronat a décidé de toutes les utiliser depuis quelques années. « De plus en plus d'employeurs ont été convaincus par leurs associations, comme le Conseil du patronat du Québec, d'utiliser toutes les tactiques imaginables, notamment celle du syndicat de boutique, pour empêcher l'implantation dans leur entreprise d'un syndicat jouissant de l'appui et des moyens d'une centrale syndicale », a déclaré M. Mercille. C'est ainsi qu'il explique « la prolifération d'individus de toutes sortes qui offrent leurs services aux employeurs pour les « débarasser » d'un syndicat affilié à une centrale syndicale en échange d'un syndicat de boutique dont ils retireront bien sûr les cotisations. Parmi eux se trouvent les Luc Racicot, Laddie Schnaiberg, Jean-Jacques Côté, Lucien Tremblay, Michel Craig, Donat Martin. » Quant à la question du rôle de l'union internationale dans les récents événements du Sheraton Saint-Laurent, la CSN tient à préciser qu'elle ne blâme pas la FTQ comme telle pour les agissements des représentants de cette union.

L'agenda du mouvement

octobre

- 22 **FNSBB** réunion secteur connexe
- 23-24 **FNSBB** réunion de l'équipe élargie
- 25 **FNSBB** réunion secteur construction
- 26-31 **Fédération des affaires sociales (CSN)** congrès régulier à Québec.
- 27-28 **FESP** comité de coordination, à Montréal.
- 30-31 **FPSCQ** congrès de la Fédération, à Montréal.
- 31 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy

novembre

- 1-2-3 **FNC** congrès régulier à Sainte-Foy
- 5-7 **formation** session sur la loi de l'assurance-chômage, spécialement pour les salarié-e-s du mouvement. À Montréal.
- 7-9 **SECSN** assemblée annuelle au 155 Charest, à Québec
- 20-23 **FNEQ** conseil fédéral, dans la région de Montréal
- 29 **FRAPRU** fête de solidarité, à Montréal, sous le thème : Des quartiers où nous pourrions rester
- 29-30 **confédération des syndicats nationaux**. Poursuite du congrès régulier de mai dernier. À Québec.

SESSIONS DE FORMATION POUR LES SALARIÉ-E-S CSN —

- **19-24 octobre** : session de militants à la direction des grèves
- **2-7 novembre** : session d'initiation au syndicalisme
- **16-21 novembre** : session d'arbitrage
- **30 novembre — 5 décembre** : session sur la négociation

Pour vous inscrire, vous devez communiquer avec Céline Brochu à **286-2224**

IMPASSE DANS LES NÉGOCIATIONS A CJRS — Après plus d'un an de négociations, le syndicat CSN de CJRS à Sherbrooke en est venu à la conclusion que Radio-Mutuel était de mauvaise foi dans ces négociations. 70% ont voté pour la grève, qui pourra être déclenchée lorsque l'exécutif le jugera

Montréal, le 22 octobre 1980 — **LE CONGRÈS DE LA FAS : UN PROGRAMME D'ACTION POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ** — Les 800 délégués au congrès de la Fédération des affaires sociales (CSN) sont appelés à adopter un programme d'action conduisant à l'établissement d'une politique syndicale et populaire de la santé, dont l'une des manifestations sera la tenue d'États généraux de la santé, prévus pour le début de l'année 1982. Les délégués des 450 syndicats locaux du réseau des affaires sociales, affiliés à la CSN, mettront de plus l'accent sur la poursuite de l'identification des principales carences et des problèmes criants vécus dans le secteur de la santé. On n'a qu'à penser, par exemple, aux nombreux problèmes régulièrement soulevés dans les salles d'urgence des hôpitaux, qui touchent tout autant les bénéficiaires que les travailleurs. De même, les délégués syndicaux sont appelés à déterminer les lignes principales devant guider l'élaboration d'une politique globale de la santé, entre autre pour le troisième âge. Ce 28e congrès de la FAS est donc résolument orienté vers l'implication du travailleur et de la travailleuse dans l'élaboration des politiques de santé, qui concernent aussi bien la population que ceux et celles qui assurent quotidiennement les soins aux malades. Le congrès de la FAS, qui regroupe plus de 80 000 employé-e-s du réseau des affaires sociales affiliés à la CSN, s'est ouvert dimanche, le 26 octobre, à Québec, par le rapport du président Donatien Corriveau. Le congrès prendra fin vendredi soir le 7 novembre.

□ □ □

Sorel, le 24 octobre 1980 — **LES CHÔMEURS DE MARINE INDUSTRIES S'ORGANISENT** — Depuis décembre 1979, il y a eu 1400 mises à pied sur 3200 travailleurs à Marine Industries. Cela confirme la décision de la Société générale de financement, propriétaire du chantier, d'abandonner la construction de navires pour se concentrer dans la fabrication des wagons de chemins de fer et des turbines pour les barrages hydro-électriques. Ce changement de vocation s'accompagne d'une réduction considérable des emplois. Aussi le syndicat a-t-il décidé d'organiser une riposte à la mesure de la menace qui pèse sur ses membres. Cela a commencé par le regroupement et l'organisation des chômeurs, qui se sont structurés à la manière d'une grève avec des comités d'information, d'éducation, de dépannage, de loisirs et de convocation, tous coordonnés entre eux et rattachés au syndicat. Le premier objectif est de faire le tour des autres syndicats de la ville pour élargir leurs appuis.

□ □ □

Québec, le 23 octobre 1980 — **LA COLÈRE GRONDE DANS LA FORÊT DOMANIALE DES APPALACHES** — Les travailleurs forestiers de Rexfor, oeuvrant dans la forêt domaniale des Appalaches, n'ont pas dit leur dernier mot. Réunis en assemblée générale la fin de semaine dernière, ils ont à l'unanimité, décidé de rejeter les projets spéciaux proposés par le ministre Bérubé et de poursuivre par tous les moyens la bataille pour la sauvegarde de leurs emplois. Rappelons qu'en décembre 1979, le ministre Bérubé annonçait sa décision de modifier le partage de la coupe de bois dans la forêt domaniale des Appalaches entre Rexfor et la coopérative régionale. Par ce nouveau partage, les travailleurs de Rexfor apprenaient que le tiers de leurs emplois seraient transféré à la coopérative. Suite aux vives réactions des travailleurs et au large appui qu'ils recueillirent dans la population régionale, le ministre Bérubé indiqua que son ministère était disposé à étudier la réalisation de projets spéciaux pour maintenir les emplois des travailleurs de Rexfor. Aujourd'hui, alors que les projets spéciaux sont arrêtés, la situation est toute autre : 30 emplois seraient créés pour deux ans et environ dix autres pour cinq ans, alors que la perte d'emplois se situe au minimum à 60 emplois. La situation n'est donc pas réglée dans la forêt domaniale des Appalaches. Il faut s'attendre à de nouveaux accrochages entre les diverses parties en présence.

□ □ □

PEU DE PROGRÈS DANS LES NÉGOCIATIONS

Pendant que les négociations se poursuivent pour les 2000 employés syndiqués d'Abitibi-Price des usines de Jonquière, Kénogami et Alma, la lutte des papetiers et des forestiers s'intensifie à travers le Québec.

LES FORESTIERS DE LA QUEBEC NORTH SHORE REJETENT LES OFFRES FINALES DE LA COMPAGNIE — C'est par un vote de 65,8 % que les forestiers de la QNS ont rejeté les offres de la compagnie. En grève depuis juillet dernier, ces forestiers ont réitéré le maintien de leurs revendications dans une proportion qui est sensiblement la même que lors de leur premier vote en juillet dernier, au moment du déclenchement de la grève. Au même moment où les forestiers de la QNS prenaient ce deuxième vote, le conseil central de la Côte-Nord était réuni en congrès régulier et a résolu d'appuyer par tous les moyens ces travailleurs en grève. Ils ont décidé de mettre le paquet pour appuyer ces grévistes ainsi que ceux de la scierie des Outardes et de la Société de conservation de la Côte-Nord, aussi en grève depuis juillet. Les formes d'appui et les moyens d'action seront élaborés lors de l'assemblée générale du début novembre.

□ □ □

LA DONOHUE SAINT-FÉLICIEN RIDICULISE ET MÉPRISE LES 200 TRAVAILLEURS FORESTIERS DE GIRARDVILLE — Leur convention collective est échue depuis le 31 mai dernier et la compagnie connaît leurs demandes depuis le 31 mars. Pourtant, il n'y a eu que deux rencontres de négociations, deux rencontres au cours desquelles la compagnie n'a fait que remettre sur la table des offres déjà rejetées à 98 % par les forestiers. Le 12 août, ils étaient acculés à la grève malgré de grandes concessions de leur part. Là comme ailleurs, la grève s'articule autour des revendications locales et sectorielles : la semaine de 40 heures, une amélioration du régime de vacances, du plan d'assurance-vie et d'assurance-salaire ainsi que des augmentations salariales qui tiennent compte des hausses du coût de la vie et d'un certain enrichissement légitime.

□ □ □

LES NÉGOCIATIONS SONT ROMPUES POUR LES MESUREURS DE BOIS DE DOMTAR — La compagnie a refusé de répondre à la dernière proposition normative faite par le syndicat provincial des mesureurs de bois à leur emploi à Windsor, East Angus, Chaudière, Donnacona, Dolbeau, Quévillon et au service forestier central, à Québec. La compagnie refuse constamment depuis le début des négociations de négocier des améliorations au niveau de la procédure de grief, de la sécurité d'emploi en cas de changements technologiques, des libérations syndicales, du temps supplémentaire volontaire, des mesures disciplinaires et de certaines conditions particulières de travail à chacune de ses divisions. Un des points les plus importants concerne la protection des emplois de ces ouvriers puisque depuis les cinq dernières années, près de la moitié des emplois de mesurage ont été éliminés ou transférés à d'autres unités de négociation, selon les bons caprices de Domtar. L'attitude de Domtar est la même à toutes les tables de négociations, que ce soit en forêt, dans les usines ou les bureaux, c'est-à-dire qu'elle demande aux officiers des syndicats d'aller faire accepter par leurs membres les décrets que la compagnie a décidés. Aucune négociation, aucun échange de texte sérieux n'a lieu, c'est un monologue constant avec des négociateurs patronaux sans mandat, rétrogrades, pour ne pas dire imbéciles.

NOUVELLES PUBLICATIONS CSN —

D'abord le dernier numéro du journal **Le Travail**, volume 55, numéro 4, qui est paru en octobre. Au sommaire : le syndicat de la musique et sa lutte pour la reconnaissance syndicale, un texte sur Gérard Picard, décédé cet été, un autre sur les grèves des papetiers et des forestiers, un grand reportage sur la fermeture de Vilas, des textes sur l'anti-syndicalisme, les morts de CPCV, la lutte des travailleurs polonais et enfin sur les coupures gouvernementales de l'aide sociale. Pour vous le procurer si vous ne l'avez pas encore reçu dans votre syndicat : contactez votre conseil central.

Un bulletin de liaison du secteur public pour expliquer l'entente salariale intervenue l'an dernier à la table centrale de négociations vient également d'être publié par le CCNSP.

À L'ORGANISATION

• **Échec à Lucien Tremblay à Trois-Rivières** — Les 20 travailleurs de la compagnie **Service sanitaire régional de Trois-Rivières** ont choisi un syndicat CSN plutôt qu'un syndicat de boutique contrôlé par Lucien Tremblay, de la défunte FCAI. Le vote fut de 14 à 6.

• **Cinq nouveaux syndicats dans le transport scolaire** — Quatre syndicats accrédités sur la Côte-Nord : **Boulay** (13 membres), **Tési** (36 membres), **Bouliane** (5 membres) et **Colombier** (7 membres). Puis un syndicat en Gaspésie, en instance d'accréditation, celui de la compagnie du **transport scolaire de Matane** (56 membres).

• **Deux nouvelles garderies** — Deux nouvelles garderies de la région de Montréal ont joint le syndicat CSN : **Julie-Soleil**, à Sainte-Julie, et **Les Enfants du quartier**, à Longueuil.

• **Acier Casteel** — Il s'agit d'une entreprise qui fabrique des formes d'acier et dont les 13 employés viennent de demander leur accréditation à la CSN.

• **Un nouveau syndicat chez Mid City de Valleyfield** — Les 60 employés de cette compagnie, qui fabrique de l'encre et du papier carbone, ont également choisi la CSN.

GRÈVE DE 24 HEURES À RADIO-CANADA — Les journalistes, préposés en studios, auxiliaires de rédaction et commis des salles de nouvelles de Radio-Canada à Montréal, Québec et Rimouski ont déclenché une grève de 24 heures le 23 octobre dernier. Membres du SGCT (CSN), ils sont sans contrat depuis décembre 1979.

Trois-Rivières, le 22 octobre 1980 **GRÈVE DES 200 TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU CULOTTIER DE BATISCAN** — En négociation depuis le 21 mars dernier, les travailleurs et travailleuses du Culottier de Batiscan ont décidé d'exercer leur droit de grève qu'ils avaient acquis depuis le 17 juin dernier. Cette décision fait suite à l'attitude intransigeante de l'employeur, attitude qu'il a d'ailleurs maintenue depuis le début des négociations. Par exemple ce n'est qu'à la rencontre du 15 octobre qu'il daignait nous déposer ces offres salariales. Ces offres, de même que les clauses normatives en suspens, furent rejetées à 74 % par l'assemblée générale pour l'usine et à 90 % pour les employés de bureau. À la rencontre du 21 octobre, dans le but d'en arriver à un règlement, le comité syndical de négociation indique à l'employeur les points majeurs qu'ils veulent inscrire dans leur convention collective. Cette démarche se solde par un échec, la partie patronale refusant de modifier ses positions sur les revendications suivantes : contrat à forfait, vacances, congés de maladie et certificat médical, rétroactivité et pour les employés de bureau, réduction des heures de travail et abolition du poinçon. Par leur grève, ces travailleurs et travailleuses du vêtement lutteront pour l'obtention de conditions de travail respectables et un salaire qui leur permettra de vivre décemment.

□ □ □

Montréal, le 21 octobre 1980 — **UNE EMPLOYÉE SYNDIQUÉE DE RADIO-QUÉBEC ÉLUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RADIO-QUÉBEC** — Manon Forget, candidate officielle du syndicat général des employés de Radio-Québec, et appuyée officiellement par le syndicat des employés en radio-télévision, a été élue, le 20 octobre, au Conseil d'administration de Radio-Québec, à titre de représentante des employés de la société. C'est dans une proportion de 72 % des suffrages exprimés que Mme Forget, responsable de l'information au sein du syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ), a été choisie pour représenter les artisans de Radio-Québec au Conseil d'administration. Mme Forget avait établi clairement dans son programme qu'elle entend d'abord défendre les intérêts des employés syndiqués, qui constituent une majorité importante des salariés de Radio-Québec. La participation au scrutin a été de 77 % des inscrits, ce qui confère à la nouvelle élue une légitimité incontestable. Notons que c'est la première fois qu'une employée d'une société d'État de radio-télévision, au Québec et au Canada, est ainsi élue, au scrutin universel, à un conseil d'administration.

□ □ □

GRÈVE DANS LE TRANSPORT POUR HANDICAPÉS À QUÉBEC — Ignorant ce qu'il adviendra d'eux après le 31 décembre prochain, les membres du syndicat des employés du transport public de Québec (CSN) ont déclenché la grève le 23 octobre. Ils sont appuyés en cela par les handicapés eux-mêmes face à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

REJET DES OFFRES À LA SCIERIE DOMTAR DE LABEL-SUR-QUÉVILLON — C'est par un vote de 76 % que les travailleurs de la scierie ont rejeté les dernières offres de la compagnie.

RÈGLEMENT À LA CIL DE McMASTERVILLE — Les 260 membres du syndicat CSN à cette usine de la CIL ont accepté une convention de deux ans comportant les avantages suivants : augmentation de \$ 2.01 sur la période plus des primes de \$ 0.08 pour le soir, \$ 0.10 pour la nuit et \$ 0.25 pour le dimanche. Ils ont également obtenu un jour de congé additionnel.

FÊTE DE SOLIDARITÉ ORGANISÉE PAR LE FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN — Lors de cette grande fête, qui aura lieu le 29 novembre, à 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Édouard, à Montréal, coin Saint-Denis et Beau-bien, nous pourrons voir la pièce du Théâtre à l'Ouvrage, **Des quartiers où nous pourrons rester**, ainsi que différents groupes de chanteurs, chanteuses, musiciens et musiciennes. Une garderie sera disponible sur place. Contribution volontaire : \$ 2.
